

Les élèves de confession musulmane dans les établissements de l'Enseignement catholique : réalité sociologique, cohérence institutionnelle et approches pédagogiques
Michel Soëtard et Georges Diouf, Juillet 2007

L'IDEAL-TYPE 1 : L’AFFIRMATION DE LA CATHOLICITE DANS LE RESPECT DES DIFFERENCES

1 - LES REALITES DU COLLEGE

Le collège si situe en centre ville, à proximité de la Mairie et d'un centre universitaire.

Il fut ouvert aux filles de la bourgeoisie roubaisienne et géré par des religieuses pendant 25 ans.

Il compte 645 élèves répartis en 36 nationalités. Des situations sociales diverses, des situations matrimoniales variées, des appartenances religieuses multiples : chrétiens catholiques, protestants, orthodoxes ; musulmans, juifs, bouddhistes, témoins de Jehovah.

Du point de vue religieux, on est en présence de cas très divers : du papa maghrébin athée à la maman maghrébine voilée ; des parents ouverts au dialogue islamo-chrétien aux parents hostiles à la présence du crucifix et à l'existence d'une chapelle. Parents et grands-parents peuvent être de religions différentes.

Deux enseignants sont d'origine marocaine.

La majorité des jeunes est peu pratiquante, indifférente, peu informée (confondant religion et nationalité), consensuelle (après tout, c'est le même Dieu) et éloignée de l'Eglise, du temple, de la mosquée... Pourquoi est-on musulman : par foi ? à travers des pratiques ? Par culture ? Par réflexe identitaire ? Difficile à déterminer.

Le directeur rappelle justement qu'il ne faut pas perdre de vue que le collège a affaire à des adolescents avec leurs caractéristiques : provocateurs, réactifs, en recherche, en même temps soumis à leur entourage, à leur famille, aux médias (par les paraboles), à leurs référents religieux... Le collège a la réputation d'être « strict ».

2 - LE PROJET D'ECOLE : SES FONDEMENTS

Il est fondé sur une certitude, celle de ne pas enfermer la personne dans une seule dimension, celle de la (supposée) religion. Il s'agit de voir en elle un jeune dans toutes ses particularités et dans toutes ses composantes.

Il est construit sur quatre objectifs : se connaître, se respecter, communiquer, réussir. Les challenges à honorer sont :

- accueillir et respecter les différences,
- maintenir le caractère propre,
- vivre et, si possible, annoncer la « Bonne Nouvelle »

Les moyens mis en œuvre :

- une équipe soudée,
- réflexion et partage entre adultes,
- solidarité et écoute,
- fermeté sur les grands principes qui nous inspirent,
- des échanges entre chefs d'établissement,
- la conviction que nous œuvrons pour un monde fraternel.

Une pastorale est organisée :

- qui prend en compte la diversité,
- qui enseigne le « religieux »,

- qui propose de réfléchir et d'approfondir sa Foi,
- qui favorise les rencontres et les célébrations (Noël, Semaine Sainte, pèlerinages...)

Cette pastorale se veut encore vécue dans le quotidien, vécue dans la transmission de la connaissance au travers des programmes, vécue dans le cours de culture religieuse en 6° et 5°. Des rencontres conviviales sont proposées aux adultes.

Sont encore proposées une initiation aux sacrements et la préparation à la Profession de Foi.

3 - L'ACCUEIL DES ENFANTS DE CONFESSION MUSULMANE

La position du collège relative à l'accueil des enfants de confession musulmane est fondée sur le principe d'une affirmation de la catholicité dans le respect des différences

A. Une affirmation de la catholicité

Le collège affirme d'entrée la couleur : une crèche dans le hall, une statue de la Vierge, un crucifix dans chaque classe. L'attachement du collège au « caractère propre » de l'enseignement catholique est annoncé aux parents qui viennent inscrire leur enfant. Le Directeur ne manque pas de le rappeler dans ses courriers.

Une pastorale catholique est mise en place, avec deux responsables rémunérés par l'établissement et l'intervention d'une équipe d'une douzaine d'adultes (professeurs, surveillants, parents). On veille à transmettre de la connaissance religieuse à travers des programmes. On propose de réfléchir et d'approfondir sa foi dans des groupes de réflexion. On favorise rencontres et célébrations. Une initiation aux sacrements et une préparation à la Profession de Foi sont organisées dans l'établissement.

B. Le respect des particularités religieuses

Pour les élèves de 6° et 5° qui ne fréquentent pas la catéchèse, un cours obligatoire de culture religieuse est dispensé. Pour la suite, rien n'est prévu, sinon des groupes de réflexion.

Au moment des fêtes musulmanes (jeûne du Ramadan, Aïd El Fit, Aid El Kébir) une circulaire est envoyée aux parents, qui donnent aux enfants la liberté de suivre ces pratiques et de s'absenter, mais dans le respect du règlement du collège.

Des rencontres bimensuelles entre des élèves de 4° et de 3° leur permettent de s'exprimer librement et dans le respect, de débattre de leurs soucis, de leur réalité, de leurs projets de vie.

Un fort investissement est fait dans le savoir pour surmonter les oppositions qui peuvent diviser. Le Directeur écrit : « *Je suis donc convaincu que si on les prend tels qu'ils sont, à leur niveau et avec leur histoire, avec la volonté de les mener au mieux de leur capacité en leur proposant l'accès au sport, au latin, au grec, à la culture, on parviendra à bâtir une cité plus fraternelle. Connaissance et respect mutuels. Affirmation des droits et des devoirs de chacun. Ouverture et bienveillance.* »

4 - DES QUESTIONS, DES REPONSES

Trois questions ont été posées pour éclaircissement. Elles ont reçu des réponses écrites du Directeur, après consultation de son conseil de direction

Question 1 : La structure catholique semble très présente. C'est un peu en contraste avec le profil général des collèges catholiques qui font passer l'humanisme et la considération de la personne avant ses options religieuses. Quel intérêt, autre qu'institutionnel, voyez-vous à bâtir de la sorte la structure du collège Pascal ?

Réponse : Je me demande si notre collège n'est pas « plus catholique » que d'autres établissements, c'est-à-dire *universel*, véritablement ouvert à tous, quelles que soient leur origine et leur histoire. Le message évangélique est *universel*, profondément *humain* et au service de la personne. Ce qui est vécu au collège me semble cohérent. Ce qui se dit et s'apprend ne fait pas abstraction de la connaissance et du témoignage de la Bonne Nouvelle. L'intérêt n'est pas tant institutionnel que de vivre vraiment en

conformité avec le message proclamé

Question 2 : La présence de la religion musulmane, à travers les élèves qui en vivent quotidiennement, est acceptée dans le collège, mais sans être vraiment prise en compte à l'égale de la religion catholique. Il n'y a pas de catéchèse musulmane, qui ferait pendant à la pastorale catholique. Vous avez sans doute de bonnes raisons de ne pas vous engager dans cette voie ? Pouvez-vous les expliciter ?

Réponse : Les établissements catholiques d'enseignement ont pour dévotion et pour vocation d'accueillir tous ceux qui souhaitent y venir. Mais ils ont le droit selon la Loi Debré, de définir et de mettre en œuvre leur « caractère propre » qui est celui d'enseigner, d'éduquer et d'évangéliser. Ils n'ont pas vocation à faire du prosélytisme ni de la « catéchèse musulmane » (?), ni bouddhiste, ni protestante, ni juive, ni orthodoxe...

Question 3 : Vous semblez investir beaucoup dans la connaissance et le savoir et marquer un point d'honneur à ce que des jeunes d'autres cultures s'investissent à fond dans la culture française. Cela va à contre-courant de la tendance qui voudrait que ces jeunes puissent exprimer leur propre culture au regard des autres. Quelles raisons donnez-vous à cette inversion ? En quoi voyez-vous que le respect de la personne de l'enfant à plus à gagner à cette forme d'intégration qu'à l'affirmation de sa particularité culturelle ?

Réponse : Quelle est leur propre culture ? Je pense qu'il convient de les faire se connaître, se respecter, vivre en bonne intelligence en leur donnant des connaissances communes, une culture commune qu'ils ont d'ailleurs par d'autres biais : internet, blogs, vie de quartier, associations,... en respectant leur histoire et celle de leur famille. Il faut encore noter que le défi culturel n'est pas seulement lié à la religion.

5 - LE PROFIL DE L'IDEAL-TYPE 1

Il apparaît que le collège étudié profite d'un fort ancrage institutionnel manifeste dans la volonté même du directeur, dans sa façon d'impulser un projet structuré et d'avoir autour de lui une équipe soudée. La pastorale, bien organisée autour de permanents rémunérés, tient une grande place dans le projet. Il y a, à travers tout cela, un souci d'affirmer clairement et nettement le caractère propre d'un collège catholique : cela se manifeste dès le hall d'entrée

Partant de là, les enfants musulmans sont invités à *s'intégrer dans la structure*. Il n'y a aucun prosélytisme, aucune recherche de conversion, mais ces collégiens doivent savoir qu'ils sont dans un établissement d'enseignement catholique, qui se conforme lui-même à la législation républicaine (par exemple relativement au port du voile islamique). Ecrivant aux parents à propos des autorisations d'absence lors des fêtes musulmanes, le directeur commence sa lettre ainsi : « le Collège XX, collège catholique, accueille de nombreux élèves de familles musulmanes... » Les particularités religieuses et culturelles sont ainsi respectées « dans les limites du règlement du collège », mais aucunement prises en compte, encore moins exploitées.

Le directeur met d'ailleurs en doute la réalité d'une culture propre qui appartiendrait essentiellement à ces jeunes musulmans. Il pense plutôt qu'ils s'en construisent une un peu au petit bonheur des rencontres, de leur vécu, de leur histoire. Il note que ces élèves de collège sont dans un âge où l'on provoque, où l'on rejette les acquis familiaux pour se forger sa propre identité : cela vaut pour les catholiques comme pour les musulmans. Il remarque encore que la culture religieuse des jeunes musulmans (aussi des jeunes catholiques) est bien mince.

Le collège mise plus sur l'acquisition d'une culture qui permettra aux jeunes de s'intégrer dans la société française. On lit ainsi dans une lettre-circulaire du directeur :

« Les élèves savent que le projet qui inspire la vie du collège bannit toute ségrégation et tout racisme. Ils savent que s'ils sont sanctionnés, ce n'est pas à cause de la couleur de leur teint, mais parce qu'ils ont enfreint le règlement. Ils savent que la meilleure élève de 3ème l'année dernière est d'origine algérienne. Je sais que Mourjanne est incollable sur l'histoire napoléonienne. Ils savent qu'en 6^{ème} l'équipe de rugby est multicolore et que leur activité sportive les aide à s'investir dans les autres disciplines. Ils savent que la chorale des élèves de 6ème est multicolore et qu'elle chante aussi Bach et Vivaldi. Je sais que, dans un spectacle du Moyen-âge, Yacine jouait le rôle d'un moine. On sait que Shéhérazade et Brahim ont participé à la veillée de Noël... ».

L'Ecole a ainsi pour mission de transmettre une culture qui devrait fonder à terme une cité fraternelle. C'est encore le directeur qui écrit :

« Je suis donc convaincu que si on les prend tels qu'ils sont, à leur niveau et avec leur histoire, avec la volonté de les amener au mieux de leur capacité en leur proposant l'accès au sport, au latin, au grec, à la culture, on parviendra à bâtir une cité fraternelle...: Ce que je redoute et regrette aujourd'hui dans notre France qui s'enflamme, c'est l'enfermement de l'autre dans une image figée et réductrice. Le jeune qui est en face de nous n'est ni qu'un gaulois ou un enfant d'immigré, qu'un catholique (plus ou moins convaincu) ou un musulman (plus ou moins conscient... ».

6 - UNE REFLEXION

Cette observation et les propos rapportés nous conduisent à une réflexion sur les rapports entre culture, religion et éducation.

La réponse au problème qui nous occupe reçoit une réponse dans le cadre institutionnel fort d'un collège catholique. C'est un choix explicitement fait et assumé par le directeur.

Un grand avantage est que les collégiens, musulmans, catholiques, protestants ou autres, ont des repères et des références stables : ils savent à quoi s'en tenir dans chaque situation. Cette « discipline » est particulièrement appréciable lorsqu'on a affaire à des adolescents qui sont en recherche, voire en crise, qui sont bombardés d'information et soumis à des influences de toutes sortes. Ils profitent, dans ce contexte difficile, de la sécurité du cadre scolaire, qui contribue d'une certaine façon à la construction de leur personnalité.

Le collège a mis sur pied une pastorale catholique. Les élèves musulmans ne peuvent en être que les spectateurs extérieurs, même s'il leur arrive d'y participer ponctuellement, par exemple à l'occasion d'une fête chrétienne (mais l'inverse n'est pas vrai : les fêtes musulmanes ne sont pas valorisées). La foi musulmane, à travers ses pratiques, n'est nullement sollicitée. On doute même de la solidité de l'assise religieuse, en termes de connaissances et de culture, des jeunes musulmans. S'il y a éducation de leur foi, elle ne peut se faire qu'au contact de la foi catholique telle qu'elle est cultivée dans le collège. C'est une forme de respect de la liberté de croyance.

Le collège investit prioritairement dans la transmission d'une culture qui doit assurer l'intégration des élèves musulmans dans la société française. Il ne s'agit pas, dans l'esprit de la direction, de raviver une culture d'origine, qui reste bien incertaine et qui est de surcroît ébranlée par la crise adolescente, mais de construire une autre culture qui structure la personnalité en construction. On ne craint pas l'élitisme, en mettant en exergue la réussite d'une élève maghrébine.

Il semble d'ailleurs qu'il y ait osmose entre la proposition du collège et la demande des parents d'enfants musulmans. Nous n'avons pas pu les rencontrer, mais il apparaît, à travers ce que nous en a dit le directeur, qu'ils adhèrent pleinement au projet. A leurs yeux, la culture religieuse est l'affaire de la famille, qui s'en occupe (ou non) en dehors de l'établissement. Les parents attendent du collège qu'ils forment leur enfant pour la société dans laquelle ils sont appelés à vivre.

Nous sommes ici en présence d'un collège qui pourrait être qualifié de laïc catholique pour autant qu'il sépare franchement la foi religieuse de la culture scolaire, tout en intégrant à celle-ci la culture catholique. Sans doute la culture musulmane est-elle prise en compte dans les cours d'histoire ou dans l'enseignement du « fait religieux ». Mais elle ne profite pas d'une reconnaissance institutionnelle au même titre que la religion catholique : c'est logique dans un collège catholique !

Nous avons pu échanger avec des élèves à l'entrée du collège. Ils reconnaissent que la discipline y est stricte, se plaignent (classiquement) de l'un ou l'autre prof, mais semblent essentiellement préoccupés par leur réussite scolaire. Leur appartenance religieuse passe totalement au second plan, et s'ils la revendiquent, c'est plus pour affirmer leur différence et marquer leur identité que pour professer leur foi.

A la question : « Est-ce que cela vous pose problème d'être dans un établissement catholique ? », ils répondent en chœur que cela ne leur pose aucun problème, dès lorsque l'on respecte leur appartenance religieuse et qu'on leur laisse la liberté de participer aux « actes catholiques ». Ils en sont d'ailleurs curieux. Mais leur foi personnelle, ils la cultivent ailleurs : dans la famille, à la mosquée, à l'occasion des fêtes musulmanes. Pour celles-ci, ils apprécient que le collège leur accorde des facilités, mais ils

comprennent que le règlement de l'établissement doit être respecté en tout état de cause.

Ils rêvent d'abord de réussite sociale et ils savent que le passage par ce collège leur donne un sérieux atout.

7 - DES INTERROGATIONS

On ne peut pas mettre en doute la cohérence du projet. Des questions peuvent cependant être posées.

- 1) L'affirmation institutionnelle de la catholicité du collège à travers toutes ses manifestations et à la faveur d'une mise en œuvre organisée d'une pastorale ne risque-t-elle pas de faire apparaître la religion catholique comme la religion dominante, les musulmans étant priés de laisser leur religion, en même temps que le voile, à l'entrée du collège ? On est certes dans la logique de la Loi Debré, mais ne serait-il pas pensable de construire, à l'intérieur de l'établissement, un « espace institutionnel » qui ferait leur place aux autres grandes religions représentées ? Sans aller jusqu'à faire une « pastorale musulmane » parallèle à la catholique, ne serait-il pas concevable que l'enseignement des vérités fondatrices de l'Islam trouve une place reconnue, ailleurs que dans le cours d'histoire, et que les fêtes musulmanes soient saluées autrement que par des autorisations d'absence ?
- 2) Est-ce que l'on ne sous-estime pas dans cette démarche le rôle de l'ancrage culturel premier dans la construction de la personnalité de l'adolescent ? S'il est vrai qu'il n'est guère assuré et qu'il est secoué de toutes parts par les influences ambiantes, il reste une racine avec laquelle le jeune s'identifie et à laquelle il tend à se raccrocher, si incertaine soit-elle, dans sa volonté de s'affirmer. On pense sans doute un peu vite qu'il peut « changer de peau culturelle » grâce à l'École et par les savoirs acquis. Les « retours de manivelle » fondamentalistes trouvent volontiers leur origine dans le rejet d'une culture d'emprunt et dans un repli vers ce qui donne sens à l'existence, en l'occurrence : une foi religieuse. Comment gérer cette dimension dans un établissement scolaire à caractère religieux ? C'est une question difficile, mais qui vaut sans doute la peine d'être affrontée.
- 3) On peut s'étonner que, dans tout cela, il ne soit guère question de pédagogie, c'est-à-dire, selon l'étymologie : de la façon de conduire les enfants à partir de ce qu'ils sont vers ce qu'ils doivent devenir. Il est vrai que nos interlocuteurs ont été essentiellement des responsables institutionnels et qu'il a surtout été question de la gestion du problème qui nous occupe. Il faudrait encore voir comment la réalité musulmane est prise en compte au niveau de la pratique pédagogique des enseignants. Nous n'avons pas eu l'occasion de les rencontrer, mais il ne semble pas que ce soit une problématique à laquelle on est sensibilisé dans le collège. On dira que la pédagogie, c'est l'affaire de chacun. Comme la foi.
- 4) On ne se braquera pas sur la démarche élitiste du collège. Elle est dans la logique de l'établissement, et les jeunes musulmans s'en trouvent bien... dès lors qu'ils réussissent. On peut penser que si la réussite scolaire n'est pas au rendez-vous, le risque existe d'une stigmatisation culturelle qui associe l'échec à l'appartenance à une religion non reconnue dans l'établissement. Certes, on fait tout pour empêcher que ce lien s'établisse, mais on peut difficilement empêcher les élèves « en échec » de faire ce lien. L'échec est alors double : scolaire et culturel.

5 - UNE FORTE COHERENCE INSTITUTIONNELLE

Ce qui frappe dans ce type d'approche du problème qui nous occupe, c'est la grande cohérence institutionnelle de la réponse apportée. Le collège étudié peut ainsi servir d'idéal-type pour un bon nombre de collèges catholiques qui se demandent comment gérer la présence en leur sein d'une forte population musulmane.

On saisit, à travers notre étude, la force de la réponse et les questions qu'elle ne manque pas de soulever. C'est un modèle parmi d'autres.